

## ON DEMANDE AU MINISTRE DE CHANGER LE BUDGET

**L'hon. William Rompkey (Grand Falls-White Bay-Labrador):** Monsieur le Président, nous ne pouvons nous permettre d'attendre les budgets futurs. Ce budget-ci va paralyser la région de l'Atlantique pendant les quatre prochaines années. L'*Evening Telegram* disait aussi ceci à propos du ministre de la Justice:

Il a reconnu que le secteur privé de la région de l'Atlantique était plus faible que celui des autres régions du pays et a déclaré que l'aide du gouvernement serait accrue . . .

Le ministre des Finances a sabré cette aide du gouvernement. Va-t-il changer ce budget? Va-t-il mettre un terme aux répercussions cruelles et dévastatrices qu'il a sur la région de l'Atlantique?

**L'hon. John C. Crosbie (ministre de la Justice et procureur général du Canada):** Monsieur le Président . . .

**M. Ouellet:** Règlement. La question s'adresse au ministre des Finances. Il ne peut pas répondre.

**M. Crosbie:** Ils ont peur.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. le Président:** L'honorable ministre de la Justice est habilité à répondre en tant que ministre de la Justice sur des questions concernant la justice.

**M. Ouellet:** Ce n'est pas une question qui concerne la justice.

**M. le Président:** A l'ordre.

**M. Ouellet:** C'est une question budgétaire.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. le Président:** Je n'entends pas, je ne sais pas pourquoi. Je suppose que les micros sont coupés.

**M. Rompkey:** Monsieur le Président, la question s'adressait au ministre des Finances.

**M. le Président:** A l'ordre, s'il vous plaît.

**Mme Copps:** C'est une question budgétaire, et non une question de justice.

**M. le Président:** A l'ordre! Je crois que l'honorable ministre de la Justice essaie maintenant de répondre à une question en tant que ministre suppléant des Pêches?

**M. Crosbie:** Oui.

**M. Broadbent:** Non, c'est une question budgétaire.

**M. le Président:** A l'ordre.

**M. Crosbie:** J'ai une grande faculté d'adaptation, monsieur le Président.

**M. le Président:** Je donne maintenant la parole au député de Laurier.

## Questions orales

[Français]

## LA CONSOMMATION ET LES CORPORATIONS

## LA FERMETURE DU BUREAU DES BREVETS—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**M. David Berger (Laurier):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations.

J'ai parlé à plusieurs reprises depuis hier au président de l'Institut canadien des brevets qui a affirmé que la fermeture du Bureau des brevets privera le Canada d'un outil indispensable à l'ensemble de l'industrie canadienne à l'innovation, à la croissance économique et aux emplois. Nous rejoindrons bientôt, m'a-t-il dit, les rangs des républiques de bananes.

Le ministre peut-il confirmer que la fermeture du Bureau des brevets représente la politique du gouvernement? Peut-il nous dire si une analyse coûts-bénéfices a été faite, et est-il prêt à déposer cette étude?

**L'hon. Michel Côté (ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur le Président, nous avons effectivement pris connaissance des recommandations du groupe d'étude de mon collègue, M. Nielsen. Nous sommes intéressés à examiner les conditions de ratification de l'adhésion du Canada au Traité de Coopération en matière de brevets, évitant ainsi un dédoublement d'efforts que les pays doivent faire dans l'examen des brevets.

Il y a eu des examens, des analyses faites par le groupe d'étude relativement à l'intérêt du Canada de procéder ainsi, et nous souscrivons à cette mesure.

\* \* \*

● (1500)

## LES BREVETS

## ON DEMANDE DES PRÉCISIONS AU SUJET DE LA FERMETURE DU BUREAU DES BREVETS

**M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa-Vanier):** Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre.

Le démantèlement du Bureau des brevets entraîne 200 pertes d'emplois chez les fonctionnaires. Le ministre peut-il dire s'il a consulté les syndicats, à savoir si ces employés seront soumis au moins à une politique de redéploiement; auront-ils les avantages de la Commission de la Fonction publique offerts afin de . . . Est-ce que le ministre peut donner une date ferme, aujourd'hui, à savoir quand on va fermer ce bureau et pourquoi on va le fermer?

**L'hon. Michel Côté (ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur le Président, encore une fois, je réitère ma réponse en disant que les intérêts du gouvernement sont d'assurer les meilleurs services au meilleur coût possible. Et en ce qui a trait aux questions posées par l'honorable député, je lui dirai que j'ai eu des consultations avec mon collègue du Conseil du Trésor et je peux assurer que, actuellement, avant de mettre à pied des employés il y a effectivement beaucoup de demandes de brevets qui sont examinées, et nous devons procéder à ces études avant qu'un débauchage final ne soit fait.